

Réunion générale des jardiniers du 29 février 2024

Compte-rendu

20 jardiniers sont présents dont 5 membres du Comité de Médiation ainsi que :

Hocine BOUDISSA : Président du Conseil d'Administration de la MJC

Marie Annick BEL : Vice-présidente du Conseil d'Administration de la MJC, référente des activités adultes.

Stéphane FANOU, animateur jardins de la Régie de Quartier

I. Bilan des changements parmi les jardiniers depuis 2022

Marie Annick BEL rappelle que pendant la période Covid (2020-2022) l'application des règles de fonctionnement du jardin s'est trouvée perturbée. En 2022 le Conseil d'Administration de la MJC et le Comité de Médiation du jardin se sont donné comme objectif de réduire la file d'attente des demandes d'attributions de parcelles.

- 38 demandes non satisfaites en 2022 ont toutes été traitées depuis.
- Seulement 9 demandes récentes restent en attente début 2024

De nouveaux jardiniers ont pu être ainsi accueillis, soit par départs volontaires, soit par radiations (12 au total) sanctionnant le non-respect de diverses obligations.

II. Rappel de quelques points de règlement

- Délais de mise en culture des parcelles individuelles
- Cotisation annuelle d'adhésion à la MJC
- Participation aux travaux collectifs

Il est signalé qu'en 2023, 33 jardiniers n'ont jamais participé aux travaux collectifs, comme l'exige le règlement intérieur. L'entretien et l'aménagement des espaces qui profitent à tous dépend de l'engagement de chacun (par exemple, dernièrement, la couverture des allées avec du broyat végétal).

A propos de plaintes récentes de vols (de plantes, de sac de terreau...) il est rappelé que les victimes de tel incidents doivent rapporter les faits aux médiateurs et ne sont pas autorisées à faire des déclarations affichées dans les jardins.

III. Présentation de Stéphane FANOU, animateur jardins de la Régie de Quartier.

Stéphane FANOU présente ses missions d'accompagnement de l'ensemble des jardiniers, par des conseils et de l'information sur les pratiques à promouvoir et aussi concrètement dans la réalisation de chantiers d'amélioration des jardins. Il est notamment présent un jeudi après-midi sur deux sur le jardin olympique. Ces derniers temps il s'est particulièrement mobilisé avec un petit groupe de jardiniers sur la question de la gestion des déchets :

- Organisation du compostage des déchets végétaux
- Eliminations de tous les matériaux indésirables au jardin, en premier lieu les matières plastiques qui polluent de façon invisible les sols et les cultures

Il souligne le bon état d'entretien de notre jardin et il propose d'aider à l'améliorer encore, par exemple avec des temps d'animation sur des thèmes d'intérêts communs.

IV. Travaux en cours et projets

➤ Réaménagement du compostage

Présentation de l'ensemble du projet dont la réalisation est déjà bien avancée :

- ✓ Dans le jardin Est, création d'une zone de stockage des déchets végétaux (du jardin et ménagers) constituée de grands bacs réalisés avec des palettes. L'espace a été dégagé mais pour poursuivre les travaux il faut d'abord trouver une solution au problème des pieux de soutènement du talus qui sont très vermoulus.
- ✓ Dans le jardin Ouest la parcelle 49 est maintenant utilisée pour de l'épandage de compost mûri. Cette surface va être ensemencée de graines de courges. Il est fait appel à tous les jardiniers pour fournir les graines
- ✓ Dans l'ensemble du jardin, y compris les parcelles individuelles, évacuations de tous les déchets non-compostables, notamment les objets en plastique (pots, seaux...), les objets en métal ou en bois (planches, piquets ...) devenus inutilisables. Vu les difficultés rencontrées pour déposer en grande quantité ces encombrants en déchetterie, il appartiendra désormais à chaque jardinier d'assurer leur élimination.
Dès les prochains travaux collectifs tous les récipients en plastique (à l'exception des arrosoirs) présents sur les espaces communs et sur les parcelles individuelles seront débarrassés.

➤ Réaménagement de l'espace de la serre.

La serre, maintenant trop petite et délabrée, doit être remplacée. Le projet est aussi de construire un abri en bois, pour l'entreposage des outils de jardinage et la récupération de l'eau de pluie de son toit. L'atelier bois de la MJC pourrait participer à ce projet.

➤ Création d'un système d'irrigation

Constatant qu'une des fontaines se trouve sur un point haut du jardin Ouest, certains se demandent s'il ne serait pas possible d'imaginer un système d'irrigation par tuyaux ou/et rigoles permettant d'acheminer l'eau au plus près des parcelles.

➤ Amélioration de la communication

• Accès au blog

L'existence du blog du jardin <https://mjctheatrepromol.fr/actualites-des-jardins-partages/> est rappelée. Au moins un nouvel article par mois est publié mais il pourrait y en avoir plus par l'envoi de propositions de thèmes, avec textes et photos, au webmaster Joël PICART (membre du Comité de Médiation), à l'adresse jardin.mediation@mjctheatrepromol.fr.

Après l'édition d'un nouvel article, pour mieux faire connaître le blog, il est proposé d'adresser, à tous les jardiniers ayant fait enregistrer une adresse électronique, un mail avec un lien direct.

• Animations de sensibilisation

Il est suggéré d'organiser des animations de sensibilisation, par exemple avec l'animateur jardins et en relation avec l'Union de Quartier, sur des thèmes qui peuvent intéresser les habitants, au-delà des jardiniers (méthodes de culture, protection de l'environnement...)

V. Elections des médiateurs

L'élection des membres du Comité de Médiation est l'occasion de rappeler les rôles respectifs de la Municipalité, du Président du Conseil d'Administration de la MJC-Théâtre Prémol, du Comité de Médiation.

La Ville de Grenoble est propriétaire du terrain des jardins partagés du Village Olympique.

Par convention elle en confie la gestion au Conseil d'Administration de la MJC à qui il revient de prendre toutes les décisions concernant cette mission.

Le Comité de Médiation est l'instance désignée pour servir d'intermédiaire entre les jardiniers ayant l'usage d'une parcelle et le gestionnaire des jardins partagés. Les membres du Comité de Médiation sont élus parmi les jardiniers et par les jardiniers. Ils n'ont pas de rôle décisionnel mais seulement consultatif.

Marie-Annick BEL, représentante le Conseil d'Administration dans les réunions du Comité de Médiation, souligne que dans les faits les décisions du Conseil d'Administration sur le jardin requièrent généralement l'approbation du Comité de Médiation.

Candidatures :

7 membres sortants du Comité de Médiation renouvellent leur candidature :

- Leyla CULDUR (parcelle N°11)
- Daniel ANKIERSKI (parcelle N°16)
- Eric BRANDON (parcelle N°19)
- Alain GSTALDER (parcelle N°39)
- Michel KUMPF (parcelle N°51)
- Joël PICART (parcelle N°9)
- Jean-Christophe SALOMÉ (N°4)

Trois nouveaux candidats se déclarent :

- Christine PYPER (parcelle N°41)
- Khadija TOBNI (parcelle N°28)
- Rachid EL GAZZAR-EL IDRISSE (parcelle N°20)

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des votants

Compte-rendu rédigé par Joël PICART

Contactez les médiateurs :

jardin.mediation@mjctheatrepemol.fr